

Label

## Le Domaine de Marcerolles rejoint Demain la Terre

**D**emain la Terre vient d'officialiser l'adhésion de la SAS Domaine de Marcerolles, bureau commercial de producteurs de fruits à noyau dans le Gard, la Drôme et l'Ardèche. L'association, qui compte désormais 24 entreprises adhérentes, consolide ainsi sa gamme de produits labellisés en abricots, pêches et nectarines et y intègre la cerise. Créée en 2019, l'association des Amis du Domaine de Marcerolles regroupe aujourd'hui une trentaine de producteurs de cerises, abricots, pêches et nectarines sur le secteur du bassin rhodanien du Gard, de l'Ardèche et de la Drôme. Comme le précise Demain la Terre



24 entreprises adhérentes consolident ainsi la gamme de produits labellisés en abricots, pêches et nectarines et y intègrent la cerise.

dans son communiqué : *« Les acteurs de la filière se sont retrouvés autour de nombreuses valeurs transgénérationnelles que sont la préservation de la biodiversité, le développement durable, la qualité des pro-*

*duits et la valorisation du terroir provençal. »*

### UNE FILIÈRE LABELLISÉE AGRÉTHIQUE

La mise en valeur de la filière a été confiée à un bureau commercial, le Domaine de



Marcerolles, qui a développé une politique de marque, éponyme, pour mettre en marché près de 4 500 tonnes de production dans des conditionnements biodégradables pour l'ensemble de la gamme. En 2021, la filière a obtenu le label AgriÉthique en s'engageant sur trois axes :

- la labellisation HVE des exploitations ;
- la contractualisation sur des périodes pluriannuelles ;
- la juste rémunération des membres de l'association.

Elle décide donc cette année d'aller plus loin et de renforcer plus encore ses engagements en matière de responsabilité sociétale et environnementale en s'engageant dans la labellisation Demain la Terre de ses activités.